



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-026-2025-03

PUBLIÉ LE 12 MARS 2025

Sommaire

Direction Spécialisée des Finances Publiques pour l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris /

IDF-2025-03-13-00001 - Décision de délégation de signature en
matière d'ordonnancement secondaire et d'ouverture ou de
fermeture exceptionnelle des services déconcentrés de la direction
spécialisée des finances publiques pour l'Assistance Publique -
Hôpitaux de Paris (2 pages)

Page 3

Direction Spécialisée des Finances Publiques
pour l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

IDF-2025-03-13-00001

Décision de délégation de signature en matière
d'ordonnancement secondaire et d'ouverture ou
de fermeture exceptionnelle des services
déconcentrés de la direction spécialisée des
finances publiques pour l'Assistance Publique -
Hôpitaux de Paris

**DÉCISION DE DÉLÉGATION DE SIGNATURE
EN MATIÈRE D'ORDONNANCEMENT SECONDAIRE ET D'OUVERTURE OU DE FERMETURE
EXCEPTIONNELLE DES SERVICES DÉCONCENTRÉS DE LA DIRECTION SPÉCIALISÉE DES FINANCES
PUBLIQUES POUR L'ASSISTANCE PUBLIQUE – HÔPITAUX DE PARIS**

Le Directeur de la Direction spécialisée des finances publiques pour l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le décret du 22 juillet 2020 portant nomination de M. Marc GUILLAUME ;

vu le décret en date du 13 avril 2023 nommant M. Laurent MARQUIER dans l'emploi de Directeur de la direction spécialisée des finances publiques pour l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris ;

Vu les arrêtés préfectoraux du 21 avril 2023 portant délégation de signature à M. Laurent MARQUIER, administrateur des finances publiques, directeur de la direction spécialisée des finances publiques pour l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris en matière d'ordonnancement secondaire et d'ouverture ou de fermeture exceptionnelle des services déconcentrés de la direction spécialisée des finances publiques pour l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris,

DÉCIDE :

Article 1^{er}. En cas d'absence ou d'empêchement, les délégations qui me sont conférées par arrêté du Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris en date du 21 avril 2023, seront exercées dans l'ordre suivant par :

- M. Philippe ZAPLETAL, Administrateur des finances publiques,
- Mme Sonia CWERNER, Administratrice des finances publiques adjointe,
- M. Eric NEXON, Administrateur des finances publiques adjoint,
- M. Sylvain PASQUIER, Inspecteur principal des finances publiques,
- Mme Karyne MOREAU, Inspectrice divisionnaire, responsable de la division « Gestion des moyens »,
- Mme Sylvie TSIANG, Inspectrice des finances publiques, responsable du service « Ressources humaines »,
- Mme Françoise MAILLARD, Contrôleur principal des finances publiques, adjointe à la responsable du service « Ressources humaines »,
- Mme Muriel GIBELIN, Inspectrice des finances publiques, responsable du service « Ressources budgétaires et logistique »,

- M. Dominique CHOWANIEC, contrôleur des finances publiques, adjoint à la responsable du service « Ressources budgétaires et logistique »,
- M. David MALOVEC, contrôleur des finances publiques, adjoint à la responsable du service « Ressources budgétaires et logistique »,
- M. Pierre BIENVENU, agent administratif des finances publiques du service « Ressources budgétaires et logistique » pour les saisies dans les progiciels CHORUS et CHORUS formulaire.

Article 2. La présente décision de délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire abroge la décision de délégation n° 2025-03-03-00012 du 3 mars 2025

Fait à Paris, le 13 mars 2025

Le directeur de la direction spécialisée des finances
publiques pour l'AP-HP,

Signé

Laurent MARQUIER